

Renforcer la confiance du consommateur en intégrant des éléments de durabilité est important pour l'avenir des appellations d'origine protégées laitières.

Programme ambitieux pour des AOP laitières durables

A l'horizon 2025-2030, les engagements de durabilité travaillés au sein de chaque collectif pourront être consignés dans les cahiers des charges. L'AOP sera alors un gage de haut standard de qualité, répondant de manière globale aux différents enjeux de développement durable », ont annoncé les 51 AOP laitières françaises⁽¹⁾ réunies en assemblée générale le 24 septembre dernier.



La pression sociétale monte sur les engagements des filières AOP en matière de protection de l'environnement, bien-être animal, biodiversité. ©C. Pruilh - Archives



Michel Lacoste, président du Cnaol. « Les AOP laitières doivent dépasser leur promesse d'origine et de la qualité pour apporter plus de transparence sur le mode de production aux consommateurs et répondre aux attentes sociétales. » ©V. Hervé Quartier

RÉAGIR FACE À LA SEGMENTATION

« Nous menions la réflexion depuis plusieurs années au sein du Cnaol pour mieux répondre aux attentes sociétales et réagir face à la multiplication des démarches de segmentation », rappelle Michel Lacoste, éleveur dans le cantal et président du Cnaol. « Jusqu'ici, la réglementation européenne ne nous permettait pas d'intégrer des éléments de durabilité dans nos cahiers des charges, comme le bien-être animal ou l'environnement, car seules les propriétés organoleptiques du produit comptaient. Avec la nouvelle PAC et grâce au travail mené notamment par l'association Origin, cet obstacle est levé !, se réjouit le président du Cnaol. Cette évolution de la PAC a aussi consolidé les règles de régulation de l'offre, utilisées par environ la moitié des AOP françaises.

Nous manquons maintenant encore d'indicateurs partagés autour de la valeur ajoutée. »

CHOISIR 18 ENGAGEMENTS SUR 65 PROPOSÉS

S'appuyant sur les trois piliers du développement durable (environnement, social, économique), les AOP ont défini six thématiques : tissu économique local, création et partage de la valeur ajoutée, modes de production valorisant les ressources naturelles, modes d'élevage et de production traditionnels, goût et typicité du produit, acteurs de la vitalité du territoire. Ces thématiques sont déclinées

en 18 objectifs et traduites concrètement à travers 65 engagements « très ouverts. Nous avons travaillé sur une durabilité à 360° : environnement, bien-être animal, attractivité des métiers », précise Michel Lacoste. Chaque ODG (organisme de défense et de gestion) doit choisir un minimum de 18 engagements et préciser les actions concrètes à réaliser d'ici juin 2022. Huit AOP avaient déjà envoyé leur plan d'actions le 24 septembre. Ensuite, l'ensemble des cahiers des charges pourront être révisés pour intégrer les engagements de durabilité d'ici 2025-2030.

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le projet Adaopt vise à aider les AOP et IGP laitières françaises pour définir leur stratégie d'adaptation au changement climatique. Six territoires pilotes ont été choisis pour construire des recommandations à destination de tous, dont le laguiole, mont d'or, camembert de Normandie et IGP tomme de Savoie.

« L'enjeu maintenant est d'avoir un bon relais côté Inao et pouvoirs publics pour porter les propositions des organismes de défense et de gestion (ODG) à venir », prévient Michel Lacoste.

JUSTIFIER LES CHOIX AUPRÈS DE L'INAO

L'Inao a présenté les nouvelles orientations, pour les nouvelles demandes de création d'AOP, et de révision de cahier des charges. Cinq critères ont été définis, sur lesquelles les AOP doivent désormais soit s'engager, soit expliquer pourquoi elles ne les incluent pas : le sol (dont les effluents et la fertilisation) ; l'alimentation ; les animaux ; les bâtiments ; le transport. Ces critères sont aussi basés sur les trois piliers du développement durable, et sont donc cohérents avec les 18 objectifs des AOP laitières. ©

Virginie Quartier

(1) 46 fromages, 3 beurres, 2 crèmes.

Nutriscore : l'appel des AOP entendu

La méthodologie du Nutriscore est ouverte à sa révision, a annoncé le ministre de l'Agriculture. Julien Denormandie a reconnu un problème dans la façon de calculer cette note nutritionnelle. Il répond ainsi aux indications géographiques (AOP et IGP) laitières qui demandent une exemption. Les IG laitières seraient en effet menacées par de futures réglementations visant les produits notés D et E. Les pouvoirs publics opteraient donc pour une révision de la méthode de calcul, plutôt que pour une exemption. « L'administration nous a présenté une évolution de l'algorithme du Nutriscore, confirme Sébastien Breton, délégué général du Cnaol.



Le Cnaol pointe une rupture d'égalité entre les IG, qui ancrent la tradition par décret, et les autres produits qui peuvent facilement améliorer leur recette. ©C. Pruilh

Mais c'est une véritable boîte noire, nous ne savons pas à quoi nous attendre.»

ADDITIFS ET CONSERVATEURS NON COMPTÉS

Eric Andrieu, eurodéputé, plaide aussi pour améliorer le Nutriscore, « afin qu'il puisse servir de base à la généralisation de l'étiquette

nutritionnel au niveau européen. [...] Les additifs et conservateurs ne sont pas comptabilisés ! Les profils en acides gras ne sont pas différenciés. [...] Des dérogations doivent être accordées aux produits pas ou peu transformés, ainsi qu'aux produits sous indication géographique ». © C. P.

Des ONG demandent une réforme de l'Inao. L'UFC-Que choisir, suivie par WWF et Greenpeace, appelle à une réforme de la gouvernance de l'Inao, qu'elle estime « trop juge et partie », avec une « surreprésentation des professionnels au détriment de l'administration, des consommateurs, de la société civile ». Se basant sur une étude de l'Inrae, l'UFC estime que certaines AOP fromagères comme le saint nectaire, le cantal ou le munster, regroupent sous une même AOP des fromages aux promesses trop différentes. Une analyse produite par Greenpeace France, WWF France et Basic va dans le même sens.

Vivactiv
S'engager à produire mieux

ON A TOUS À Y GAGNER !

Baisse du coût alimentaire, sécurité digestive, diminution des rejets et de l'empreinte carbone.

Parce que nous n'avons qu'une planète, la gamme VIVACTIV®, solution nutritionnelle naturelle pour les ruminants, contribue à mieux nourrir les hommes en produisant plus de lait et de viande tout en limitant le gaspillage des ressources et en limitant l'empreinte environnementale.

VIVACTIV® a démontré, par des essais, une meilleure valorisation des matières premières et des fourrages pour un élevage plus rentable.

www.ccpa.com

CCPA GROUPE